

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE CM2

Parents,

**Votre enfant sera scolarisé(e) à la rentrée au Collège Trianon - François.
Les inscriptions se feront selon le calendrier ci-après.**

Votre présence est absolument obligatoire ainsi que celle de l'élève concerné.

DATES	HORAIRES	SALLE	ETABLISSEMENTS CONCERNES
Mardi 25 juin 2024	08h00 - 12h00 14h00 - 16h00	A01	ECOLE de Morne Pitault A et B ECOLE de CHOPOTTE ECOLE Emmanuel BRUNO ECOLE Anne MARC ECOLE DUMAINE
Lundi 1 ^{er} juillet 2024	08h00 - 12h00		Inscriptions en 6 ^{ème} retardataires et dérogations (<i>Tous les niveaux</i>)
Mardi 2 juillet 2024			

PIECES A FOURNIR :

- ✚ 6 photos d'identité récentes (*inscrire le nom et prénom de l'élève au dos de chaque photo*)
- ✚ 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou de la page du livret de famille le concernant
- ✚ 1 photocopie de la page du livret de famille concernant les responsables légaux et de l'élève
- ✚ Copie des pages de vaccinations à jour du carnet de santé de l'élève
- ✚ Dossier scolaire remis par l'école primaire (sans les devoirs et évaluations)
- ✚ Le cas échéant, toute pièce juridique utile justifiant de la garde de l'élève
- ✚ 1 attestation d'assurance pour l'année scolaire 2024-2025
- ✚ 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois

Une participation volontaire de 5€ pour le Foyer Socio-Educatif (FSE) en espèces ou par chèque à l'ordre du FSE JENES FWANSWA Collège TRIANON

Le Principal



INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION DES ÉLÈVES DE 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

PARENTS,

Les élèves dont les parents ne sont pas à jour de la demi-pension ne seront pas réinscrits.

La réinscription de votre enfant se fera selon le planning indiqué aux horaires suivants EN SALLE A01 :

- Mardi 25 juin 2024 (6^{ème}) : 8h00-12h00 et 14h00-16h00
- Mercredi 26 juin (5^{ème}) : 8h00-12h00
- Jeudi 27 juin (3^{ème}) : 8h00-12h00 et 14h00-16h00
- Vendredi 28 juin (4^{ème}) : 8h00-12h00

Pièces à fournir :

Vous devrez mettre les pièces demandées dans une enveloppe avec nom, prénom et classe de votre enfant.

- 📎 4 photos avec nom et prénom au dos.
- 📎 1 attestation d'assurance 2024/2025.
- 📎 La photocopie du livret si changement d'état civil.
- 📎 Document juridique si cela est nécessaire (garde alternée, changement de responsable légal).

Pensez à signer la fiche siècle et préciser également, les noms et prénoms des personnes autorisées à récupérer l'élève. Le surveillant devra alors notifier les informations sur la fiche de l'élève.

Pour les retardataires, vous avez la possibilité d'effectuer l'inscription :

- Lundi 1^{er} juillet 2024 de 8h00-12h00 en salle A01
- Mardi 2 juillet 2024 de 8h00-12h00 en salle A01

François, le jeudi 20 juin 2024



A L'ATTENTION DES PARENTS

TENUE REGLEMENTAIRE

✚ **FILLES** : **Pantalon « noir ou bleu foncé non délavé »,
Ou jupe bleu foncé de longueur décente**

Polo bleu avec le logo de l'établissement.

✚ **GARCONS** : **Pantalon « noir ou bleu foncé non délavé » ajusté à
la taille avec une ceinture**

Polo bleu avec le logo de l'établissement.

Par mesure d'hygiène les sous-vêtements (caleçons, boxer, slips, soutien-gorge) ne doivent pas être apparents.

N.B : noir soutenu : noir ou bleu uni soutenu (pas de gris, pas de bleu clair, pas de motif et pas de délavé).

RESTAURATION SCOLAIRE :

☞ Votre enfant rentre en 6^e et sera ½ pensionnaire

☞ L'inscription à la demi-pension aura lieu **UNIQUEMENT** le jour de l'inscription soit **le Mardi 25 juin de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au service de l'INTENDANCE.**

Et pour les retardataires les lundis 1^{er} juillet et mardi 2 juillet de 8h00 à 12h00.

☞ Vous devez vous munir de la somme de 54 € en chèque ou en espèces(l'appoint) pour 20 repas (cantine du mois de septembre 2024 dont 10 € pour la carte + 1 RIB au nom du responsable légal.

François, le jeudi 20 juin 2024

Le Principal



Le Principal